



Temps partiel et objectifs commerciaux

Par **kunthy**, le **07/01/2011** à **11:09**

Bonjour

Actuellement en congé parental, je souhaite le renouveler a temps partiel.

Commerciale, ma rémunération est composée d'une partie fixe et d'un variable.

Je veux un 80%, mon employeur souhaite conserver mon objectif a 100%...ce qui est évidemment impossible a atteindre en temps partiel sauf en faisant des heures sup, et donc travailler a 100%...

Je ne trouve aucun article a ce sujet.

Pourriez vous m'éclairer svp?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **07/01/2011** à **11:24**

Bonjour,

Les objectifs commerciaux fixés par l'employeur doivent être réalistes et réalisables, il devrait être possible de démontrer que ce n'est pas le cas pour les raisons que vous évoquez sachant que dans le cadre d'un temps partiel, il n'y a pas d'heures supplémentaires mais seulement des heures complémentaires...